

L'écho

une montagne d'information

AUTOMNE 2022

Bulletin de l'Association



Votre milieu naturel et ses zones sensibles : des options avantageuses pour les propriétaires!

Ce bulletin est le premier de deux sur le thème des espèces sensibles et des options de conservation. L'actualité 2022 est riche en ce qui a trait à la conservation des milieux naturels. En outre, de nouveaux programmes de financement permettent d'aider les propriétaires qui souhaitent poser des actions concrètes, pour que les générations futures puissent toujours retrouver des sites naturels en bonne santé. L'Association du mont Rougemont rencontre de plus en plus de propriétaires qui se sentent concernés par cet enjeu.

C'est donc dans cette optique que ces bulletins s'inscrivent. Nous organisons aussi des visites forestières avec des experts qui répondent à vos questions. Pour ne rien manquer, consultez montrougemont.org ou suivez-nous sur Facebook.

Zones sensibles

Le sud du Québec est le territoire le plus riche de la province en termes de diversité du vivant. Le climat et les sols de cette région ont permis l'établissement d'habitats fauniques et floristiques abritant des espèces qu'on ne retrouve pas, ou peu, en s'éloignant au nord du Saint-Laurent. Citons ici quelques espèces d'arbres devenues rares : caryer ovale, orme liège, érable noir, cerisier tardif, noyer cendré. Nos pratiques passées ont malheureusement contribué à la réduction de cette diversité. Pensons au développement urbain, à la conversion des sols aux fins d'agriculture intensive, mais aussi, à la coupe forestière ciblant justement ces essences les plus nobles. D'autre part, l'utilisation de machineries et d'appareils motorisés de toute sorte, y compris ceux destinés aux loisirs, ont engendré de la compaction et de l'érosion qui nuisent aux arbres, aux autres espèces floristiques et aux amphibiens et reptiles. Le déséquilibre qui en découle affecte à son tour les populations d'oiseaux et de mammifères. De plus, avec la diminution des superficies naturelles, certains oiseaux et mammifères finissent par devenir à leur tour une menace aux dernières populations d'espèces floristiques rares et même à la régénération arboricole (ex.: le cerf de Virginie). La plupart des propriétaires connaissent assez bien ces situations. Cependant, il y a encore de la place pour améliorer ses connaissances des espèces les plus sensibles. Par ces bulletins, nous souhaitons contribuer à faire apprécier ces espèces.

Options de conservation et avantages fiscaux

La deuxième partie de ces bulletins servira à rappeler différentes options que les propriétaires peuvent choisir en fonction de leurs intérêts et leur désir de léguer un patrimoine naturel de qualité aux générations futures. Ce bulletin traitera en particulier de la servitude de conservation, une option gagnante pour tous avec de belles possibilités d'avantages fiscaux.

BONNE LECTURE ET BIENVENUE À NOS ACTIVITÉS!

Servitude réelle et perpétuelle de conservation : contribuer à la conservation en demeurant propriétaire

Qu'est-ce qu'une servitude réelle et perpétuelle de conservation ?

Il s'agit d'une entente légale rattachée aux titres de la propriété et conclue entre un propriétaire et un organisme de conservation. Le propriétaire décide et met par écrit les usages permis et limités sur sa propriété ou une partie de celle-ci, dans l'objectif premier d'en conserver les écosystèmes et les attraits naturels.

L'objectif principal est **de conserver un milieu naturel et sa valeur écologique de façon permanente et transférable**. Ainsi, votre terrain tel que vous le connaissez et l'appréciez sera préservé pour les générations futures, car les propriétaires qui vous succéderont auront à respecter les usages que vous aurez choisis. Par ce choix, vous devenez un **leader dans la conservation des milieux naturels** et pourriez créer un effet d'entraînement dans votre communauté pour la conservation du patrimoine naturel.



Des avantages considérables

Avec une servitude réelle et perpétuelle de conservation :

- Vous demeurez propriétaire;
- Vous pouvez toujours pratiquer certaines activités sur votre propriété (par exemple la randonnée, l'acériculture et la coupe de bois de chauffage à des fins personnelles);
- Vous conservez le patrimoine familial;
- Vous protégez votre milieu naturel et la biodiversité qui s'y trouve de façon permanente pour vos petits-enfants et pour les générations futures;
- Vous concluez une entente avec un organisme de conservation;
- Vous êtes susceptibles d'en retirer un avantage fiscal ou financier.

Choisir l'emplacement de la servitude et les usages permis

Pour bien protéger les éléments écologiques particuliers de votre propriété, il est nécessaire de les identifier sur une carte, puis de choisir l'emplacement de la servitude. Cette carte servira à déterminer les objectifs de conservation et à réfléchir aux usages que vous désirez toujours pratiquer sur votre lot, ainsi qu'aux projets que vous considérez réaliser dans le futur (sentiers, bâtiments, etc.). Vous pourrez ensuite discuter avec l'organisme afin de déterminer si ces usages sont compatibles avec les objectifs de conservation.

Nous recommandons un avis professionnel indépendant dans le domaine des aspects fiscaux et légaux.

Les étapes de la servitude	Don simple ¹	Don écologique ²
Élaboration du projet de servitude avec l'organisme	X	X
Évaluation écologique (organisme de conservation)	X	X
Accord sur l'évaluation municipale OU	X	
Accord sur la juste valeur marchande (évaluateur agréé)	X	X
Attestation de la valeur écologique et analyse des titres de propriété	X	X
Demande d'examen d'évaluation et de détermination de la juste valeur marchande		X
Élaboration et conclusion de l'entente avec le notaire (acte notarié)	X	X
Émission du visa fiscal		X
Émission de la déclaration de la juste valeur marchande		X
Émission du reçu pour fins d'impôt par l'organisme de conservation	X	X
Délai approximatif	6 mois à 1 an	1 à 2 ans

¹ Il est également possible de faire un don partiel ou de procéder à la vente de la servitude

² Voir le guide suivant disponible en ligne : « Guide du Programme des dons écologiques du Canada : un don pour l'avenir - des avantages fiscaux aujourd'hui » d'Environnement et changement climatique Canada.

Note : Les entreprises peuvent appliquer la valeur du don sur leurs revenus imposables, alors qu'un individu appliquera le reçu sur les crédits d'impôt non remboursables. Tout crédit d'impôt non utilisé peut être reporté pour une période de cinq ans et le gain en capital est non imposable.

« Notre famille voulait que la montagne reste dans ce bel état naturel tout en gardant la possibilité de continuer nos activités traditionnelles. La servitude de conservation a permis de combiner les deux. Nous sommes fiers de contribuer à préserver le mont Rougemont. »

- Christine, Sylvain et Francis Dubé, propriétaires ayant conclu une entente de servitude réelle de conservation avec Nature-Action Québec (NAQ)



La servitude de conservation est une option de conservation relativement commune dans le secteur des monts Sutton, du mont Saint-Hilaire et du Grand Bois de Saint-Grégoire. Les organismes Corridor Appalachien, le Centre de la Nature du Mont Saint-Hilaire et CIME Haut-Richelieu y concluent ce type d'entente avec des propriétaires privés dans le but de conserver de façon permanente ces massifs forestiers de grande valeur écologique.

Pour en savoir plus à ce sujet, communiquez avec Sébastien Lévesque, chargé de projets adjoint, direction Conservation au sebastien.levesque@nature-action.qc.ca ou par téléphone au 450 536-0422, poste 431.

Les amphibiens et reptiles : de drôles de créatures!

Petites créatures issues de millions d'années d'évolution, les amphibiens et les reptiles se sont très bien adaptés aux conditions de leur milieu de vie. Ensemble, ils forment **le groupe d'herpétofaune** et on en trouve une diversité au Québec.



Ouaouaron
Lithobates catesbeianus

Le chant des **grenouilles** caractérise les étés du sud du Québec. Les plus connues et les plus communes sont certainement la grenouille verte et le ouaouaron. Les grenouilles ont de fortes jambes et des doigts palmés, adaptés autant pour les longs sauts en milieux terrestres qu'à la nage en milieux aquatiques.

Les **rainettes**, plus adaptées à la vie en milieux forestiers, se différencient par leurs doigts finissant en ventouses leur permettant de grimper aux végétaux. Elles nous offrent un concert printanier à proximité des mares d'eau temporaires où elles se reproduisent.

Les **crapauds**, quant à eux, se distinguent par leurs verrues. Inoffensives au toucher, ces dernières contiennent une toxine permettant aux crapauds de se protéger contre bien des prédateurs.

Les **salamandres des ruisseaux** respirent à l'aide de leur peau et sont présentes seulement dans les ruisseaux cristallins et riches en oxygène.

Elles utilisent aussi le sol forestier pour se déplacer.

Les **couleuvres**, toutes non-venimeuses, utilisent pour leur part les amas de roches et de branches pour hiberner et se réfugier. La couleuvre d'eau, elle, passe la majorité de son temps en bordure des rivières, ruisseaux, étangs et lacs où l'on trouve une végétation riche.

Les **tortues** du Québec sont toutes aquatiques, mais peuvent se trouver dans divers milieux. Alors que certaines sont plus terrestres, comme la tortue des bois, et d'autres plus aquatiques, comme la tortue serpentine, l'accouplement ainsi que l'hibernation des tortues se déroule toujours dans l'eau.



Salamandre sombre du Nord
Desmognathus fuscus

Crédit photo : PeterPaplanus2022

Des êtres sensibles

L'herpétofaune fait face à une panoplie de dangers. Les espèces de ce groupe dépendent toutes de l'eau à un stade ou l'autre de leur développement (à l'exception de quelques couleuvres). Elles sont donc très sensibles à la qualité de l'eau, et à toute perturbation des cours d'eau (travaux, pollution, turbidité, etc.). En

raison de cette sensibilité, la présence d'amphibiens est utilisée comme indicateur de la santé de nos milieux aquatiques.

Les derniers sites! Malgré les services critiques qu'offrent les milieux humides, habitats des amphibiens et des reptiles, ces environnements deviennent de plus en plus rares en raison du remblayage, du drainage et de leur destruction. Formant des îlots d'habitats naturels parmi un paysage dominé par l'agriculture et l'urbanisation, les collines montérégiennes servent de refuge pour plusieurs espèces. Le mont Rougemont à lui seul abrite 20 espèces d'herpétofaune, dont six ont un statut précaire au Québec.

Mesures à privilégier pour protéger l'herpétofaune :

- **Repérer les milieux humides** sur votre propriété : étangs temporaires ou permanents, marais, marécages, ruisseaux et tourbières;
- **Éviter ou limiter les interventions** aux abords des milieux humides;
- **Protéger et restaurer** le plus possible les habitats terrestres sur une superficie minimum de 30 mètres autour des milieux humides;
- **Utiliser des ponts et ponceaux** pour traverser les cours d'eau;
- **Créer des habitats** pour amphibiens et favoriser leur migration avec des corridors de végétation;
- **Éviter l'introduction** de poissons et le déversement de produits chimiques dans les étangs de reproduction.



Une réflexion s'amorce sur la population des cerfs de Virginie au mont Rougemont

Le cerf de Virginie (chevreuil) est un animal qui s'adapte aisément aux milieux forestiers, agricoles, urbains et périurbains. Les populations peuvent rapidement croître quand les conditions sont favorables. Lorsqu'ils sont présents en forte densité, les cerfs peuvent modifier la végétation par un broutement excessif, ce qui peut occasionner la dégradation d'habitats, la disparition de plantes indigènes rares, ainsi que des dommages aux pommiers ou aux plantules d'érables à sucre.

De plus, une augmentation des populations de cerfs, favorise la multiplication des tiques et donc une augmentation des cas de maladie de Lyme chez l'humain.

En collaboration avec l'Association du mont Rougemont (AMR), Nature-Action Québec (NAQ) a amorcé récemment une réflexion sur la gestion du cerf de Virginie au mont Rougemont. L'équipe en charge de ce projet est composée de trois biologistes de NAQ et du coordonnateur de l'AMR. Dans le cadre de cette démarche, un sondage a été envoyé aux propriétaires du mont Rougemont et plusieurs réponses ont été reçues. Des rencontres privées avec des experts ont eu lieu et plusieurs questions leur ont été posées sur divers sujets tels que les statistiques de populations, les collisions routières, les maladies transmissibles, le broutage, l'acceptabilité sociale de la chasse, les différents projets pilotes ou de recherche sur la gestion d'un troupeau dans un territoire, etc.

RENCONTRE - Perception des propriétaires du mont Rougemont sur la présence du cerf de Virginie et son impact sur la montagne

Comme la présence du cerf peut avoir un impact important sur la santé de la forêt, l'équipe aimerait connaître l'avis des propriétaires du mont Rougemont afin de bien planifier les actions à mettre en œuvre pour réduire la problématique. Il est important que les usagers de la montagne soient consultés afin que ces actions soient acceptées par la communauté.

Il est devenu très évident que la réflexion présente tout un défi, car les enjeux sont nombreux et complexes. En outre, il est généralement connu que seul le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs détient la responsabilité de la gestion des populations de cerfs au Québec. Ce faisant, l'un des objectifs de cette réflexion pourrait, selon le cas, être de lui présenter un ou plusieurs projets d'actions provenant de notre communauté locale. Ainsi, les organisateurs souhaitent rencontrer les propriétaires en personne afin de mieux cerner les enjeux qui les concernent et offrir une bonne crédibilité à d'éventuelles suggestions d'actions ou demandes auprès du ministère. Cela n'exclut pas que certaines actions puissent aussi se dérouler chez des propriétaires privés qui le désirent, en conformité avec les règles en vigueur.

Vous êtes donc invités à vous joindre à vos voisins pour faire le point sur la démarche, mentionner vos préoccupations et vos idées. Cette rencontre se déroulera en présentiel, au Centre des loisirs de Rougemont, **le 28 novembre prochain (voir l'annonce sur la dernière page de ce bulletin)**. Pour donner suite à cette rencontre, l'équipe tentera de rassembler les points les plus pertinents de la réflexion afin de les présenter en assemblée publique en présence d'experts externes et d'élus municipaux. La présence de ces derniers est très pertinente étant donné que les éventuelles actions locales pourraient nécessiter leur collaboration.

On vous y attend!

Petit compte-rendu des 3 soirées de consultation sur la mise à jour du plan de conservation du mont Rougemont avec informations sur les options de conservation

Une coalition pour s'entraider

Comme vous le savez sans doute, il y a trois organismes qui travaillent de concert en conservation des milieux naturels sur le mont Rougemont, et ce, depuis une bonne trentaine d'années : l'Association du mont Rougemont, Nature-Action Québec et Conservation de la Nature Canada. Avec la collaboration de plus d'une centaine de propriétaires, ils cheminent à petits pas vers l'accomplissement de cette difficile mission. En outre, depuis le mois de septembre 2021, une douzaine d'organismes de conservation de la Montérégie ont formé la Coalition des Montérégiennes pour l'avenir et la connectivité des milieux naturels des collines montérégiennes. La permanence de cette coalition a réussi à obtenir une subvention afin que chaque colline se dote d'un nouveau plan de conservation et qu'un plan de conservation global, regroupant toutes les collines, puisse ensuite être mis en place.

Trois séances pour trois municipalités

En octobre dernier, trois séances publiques de consultation et d'information sur la conservation des milieux naturels du mont Rougemont ont été tenues, soit une par municipalité du mont Rougemont. Ces rencontres visaient deux objectifs : nourrir la réflexion des organismes de conservation qui doivent mettre à jour le plan de conservation et permettre aux propriétaires de s'exprimer sur les enjeux et les actions afin d'améliorer le bilan global de la situation. Par la même occasion, les organisateurs souhaitaient informer les propriétaires sur les options de conservation disponibles et les avantages fiscaux pouvant s'y rattacher. Les élus et citoyens non-propriétaires pouvaient aussi participer étant donné que certains enjeux locaux comme le patrimoine paysager ou l'accessibilité pouvaient les concerner. En outre, la présence de nos députés, maires et mairesses a été très appréciée par les organisateurs.



Le plan de conservation

Un plan de conservation est au centre de toute démarche de conservation d'un milieu naturel. Il est conçu selon un standard international reconnu et largement utilisé. Il est généralement préparé par un ou plusieurs organismes de conservation dans le cadre de leur mission respective. Le plan permet de mettre en contexte la situation particulière du site, d'en faire le portrait détaillé autant en ce qui a trait à sa biodiversité qu'à sa dynamique sociale, de concevoir une vision à long terme, d'établir les diverses pressions néfastes, de fixer des cibles de conservation, d'identifier des stratégies et d'établir un plan opérationnel d'actions puis en faire le suivi. Tout un programme!

Une fois mis en place, le plan devient un outil de référence afin de faciliter la tâche des intervenants et répondre aux attentes de la communauté. Il permet de clarifier la situation, d'aider aux décisions et d'agir pour que notre montagne puisse accomplir ses services écologiques pour de nombreuses années : recharge de l'aquifère régionale (eau), purification de l'air et des eaux de surface, refuge de biodiversité, maintien des usages traditionnels, etc.

Une association d'intérêt public

Même après 20 ans, il est important de préciser que l'Association du mont Rougemont est un organisme à but non lucratif ouvert à tous. Créée par des propriétaires soucieux de préserver le mont Rougemont, en plus des propriétaires de lots dans la montagne, l'AMR compte aussi parmi ses membres des résidents des trois municipalités qui l'entourent, les municipalités elles-mêmes, des entreprises et personnes de l'extérieur qui désirent soutenir les activités de l'Association.



Des bénéfices d'abord et avant tout pour les générations futures

L'Association est vouée essentiellement au service de la communauté et des générations futures. Ses membres-propriétaires favorisent le maintien en santé d'un milieu naturel pour des dizaines d'années. Ainsi, la montagne pourra continuer à procurer des services écologiques à tous pour des décennies.

Un milieu naturel en santé c'est :

- Une recharge propre de la nappe phréatique régionale qui alimente les puits municipaux et une eau de surface plus propre qui s'écoule dans l'ensemble des bassins versants qui alimentent à leur tour la population du Québec;
- Un air purifié;
- Une présence faunique qui permet de maintenir le prélèvement par la chasse, la trappe ou encore la récolte de bois;
- Une diversité faunique et floristique qui permet de faire des belles observations et de se ressourcer;
- Un paysage qui attire les visiteurs qui vont fréquenter les commerces locaux, etc.

Une aide précieuse pour les décideurs publics

Au fil des ans, les politiques globales ont fait en sorte que ce sont de plus en plus les municipalités qui détiennent les responsabilités en matière de protection du patrimoine naturel. Cependant, elles ne sont pas toutes bien informées à ce sujet. Elles doivent souvent se référer à des organisations externes pour les aider à prendre les bonnes décisions pour l'ensemble de leur population. L'Association aide les trois municipalités à atteindre leurs propres cibles de protection du patrimoine naturel telles qu'elles sont mentionnées dans plusieurs politiques publiques des MRC, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), des municipalités elles-mêmes ou des gouvernements. Citons, à titre d'exemple, l'implication gratuite de l'Association du mont Rougemont dans la grande démarche d'élaboration des plans régionaux des milieux humides et hydriques des trois MRC de la région.

Pour conclure

Dans ce contexte, l'étiquette d'organisme « privé » que certains semblent nous donner est tout simplement inappropriée. L'Association du mont Rougemont (AMR) et ses organismes affiliés sont des organisations ouvertes à la participation du public en général, pour le bénéfice et l'éducation de l'ensemble des citoyens présents et futurs. Notre offre de services, souvent gratuits, inclut de nombreuses activités ouvertes au public en général, aux groupes scolaires, aux familles, aux municipalités et bien sûr aux propriétaires. Nous pouvons donc prétendre, sans l'ombre d'un doute, que l'Association du mont Rougemont est un organisme d'intérêt public reconnu officiellement par les municipalités de Saint-Damase, Saint-Jean-Baptiste et Rougemont.

Événement à venir

RENCONTRE – Le cerf de Virginie et son impact sur la montagne

Lundi 28 novembre 2022 à 19h00
Centre des loisirs de Rougemont
270, La Grande-Caroline, Rougemont (Québec) J0L 1M0



Au programme :

- Présentation de Nature-Action Québec et de la présente démarche de concertation
- Présentation des résultats du sondage et des apprentissages au sujet du cerf
- Discussion : questions et commentaires des propriétaires du mont Rougemont

Inscription : le nombre de places est limité. Il est donc préférable de s'inscrire.

Trois façons de vous inscrire, au choix :

- Avec votre adresse courriel sur la page « Événement à venir » de la section « Événements » de notre site web au : <https://www.montrougemont.org/evenements/>
- Par courriel au : info@montrougemont.org
- Par téléphone au : **450 779-2725**

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Projet de partenariat pour les milieux naturels de Conservation de la nature Canada (CNC), pour lequel CNC a reçu une aide financière de plus de 53 M\$ du gouvernement du Québec.

Québec 

 CONSERVATION
DE LA NATURE
CANADA

 NATURE
ACTION
QUÉBEC

Envoyez-nous votre adresse courriel afin de recevoir nos bulletins par courrier électronique. Vous pouvez aussi nous transmettre vos commentaires par courriel à : info@montrougemont.org ou en nous suivant sur notre page **Facebook** au: [@MontRougemont](https://www.facebook.com/MontRougemont)